



Un Orgue à Clarensac



Association des Amis de l'Orgue Massé de Clarensac

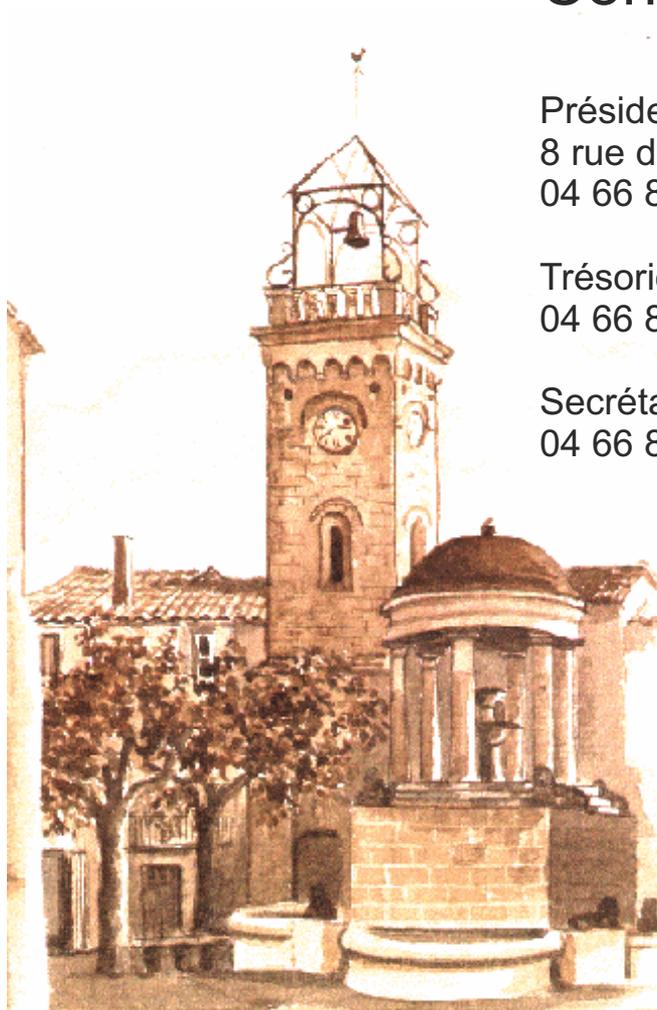
siège : Mairie de Clarensac, 5 place de la Mairie, 30820 Clarensac

Contacts:

Président : M. GARDELLE Jean-Pierre,
8 rue de l'Eglise, 30820 Caveirac
04 66 81 30 32 ou 06 66 26 79 89

Trésorier : M. GARY Jean-Pierre,
04 66 81 38 89 ou 06 20 21 40 58

Secrétaire : Mme MENPIOT Danièle,
04 66 81 42 71 ou 06 81 10 91 15



Demande d'agrément
d'utilité collective
(ouvrant droit à déduction fiscale
pour les donateurs) en cours

Le legs

La municipalité de Clarensac est dépositaire d'un orgue construit par M. le professeur Massé, décédé, offert à la municipalité en 2009 par son épouse, sous condition qu'il soit remonté dans le temple de Clarensac. Il est actuellement entreposé en lieu sûr, après avoir été démonté et référencé par un facteur d'orgue, M. Gagnaire.



Lieu d'implantation

Cet édifice, affecté au culte protestant, fait l'objet d'une convention d'utilisation avec la Municipalité, annuellement révisée et reconduite. Ainsi, la Municipalité peut y organiser des activités culturelles, notamment musicales.



Un partenariat déjà ancien et fructueux

Ce partenariat est actif depuis de nombreuses années. Il permet l'organisation régulière de concerts et de spectacles culturels, souvent en partenariat avec l'Agglomération Nîmes-Métropole (Jazz à Nîmes),

avec des Associations culturelles comme l'Amourié en Vaunage qui organise de nombreux concerts de qualité depuis de nombreuses années, ou encore la tenue d'expositions artistiques comme Clarens'art.

Il faut aussi mentionner les manifestations ponctuelles organisées au gré des opportunités ou des sollicitations par diverses associations locales ou régionales, comme par exemple l'Association Maurice Aliger, et divers groupes (chorales, formations musicales par exemple).

Un lieu d'ouverture

Toutes ces manifestations font du temple protestant un lieu ouvert, bien au-delà de l'appartenance confessionnelle, même s'il est et reste un lieu affecté à l'Eglise Protestante Unie de France. La bonne intelligence, le respect mutuel, l'engagement de tous permettent cette cohabitation fructueuse avec le souci que le bâtiment soit aussi au service de la vie culturelle en Vaunage.

L'orgue trouvera très rapidement une place privilégiée dans ce dispositif, avec plusieurs axes d'utilisation possibles:

- les concerts, qui seront les événements-phares ;
- les conférences autour de l'orgue, musicales, historiques ou techniques ;
- la formation, l'accès à de tels instruments étant souvent difficile.

Convention d'utilisation de l'orgue:

Outre la convention d'utilisation du bâtiment, l'orgue, bien qu'encore démonté, fait déjà l'objet d'une convention particulière signée avec la Municipalité propriétaire et l'Eglise affectataire.

Qui ?

Un groupe représentatif de personnes intéressées par l'ouverture culturelle du bâtiment, avec des personnalités protestantes, catholiques, athées, concernées par la laïcité entendue comme cohabitation respectueuse des différents courants de pensée et de religion, soucieuses du rayonnement culturel en Vaunage s'est constitué en Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901.

But de l'association

- trouver le financement pour remonter l'orgue dans le temple de Clarensac, selon la volonté de la légatrice,
- restaurer l'orgue afin qu'il soit en bon état de fonctionnement;
- promouvoir l'activité culturelle en Vaunage, où il n'existe aucun autre orgue à tuyaux comparable;
- améliorer l'orgue en y ajoutant quelques jeux supplémentaires.

L'association est en lien avec

- la municipalité, dépositaire du leg;
- l'église affectataire de l'édifice dans lequel elle sera installée;
- diverses personnalités du village, mais aussi de l'ensemble de la Vaunage, intéressées par l'activité culturelle et artistique;
- diverses associations locales ou régionales;
- les collectivités territoriales telles que municipalités, agglomérations (l'Agglo de Nîmes-Métropole) ou Communauté de Communes (du pays de Sommières, de Petite-Camargue).



Descriptif et composition de l'Orgue Massé.

Dimensions :

Longueur 4m

Profondeur 1m, Il faut ajouter la largeur du pédalier : 70 cm.

Hauteur 3,30m.

La soufflerie est séparée de l'instrument.

L'orgue se compose de 3 claviers et d'un pédalier. Les trois claviers n'ont pas les noms habituels (Positif, Grand Orgue etc.) mais sont numérotés. Les jeux ou registres, au nombre de 9 sont affectés de leur hauteur en pieds.

Premier clavier :

Bourdon 8.

Flute 4.

Doublette 2.

Cymbale.

Deuxième clavier :

Principal 8.

Prestant 4.

Flute 2.

Larigot 1, 1/3.

Troisième clavier :

Montre 8.



L'orgue, photographié avant la dépose.

Le registre de Montre est en partie en façade de l'instrument - montré d'où son nom. Ici seuls les tuyaux en façade existent.

Pédalier :

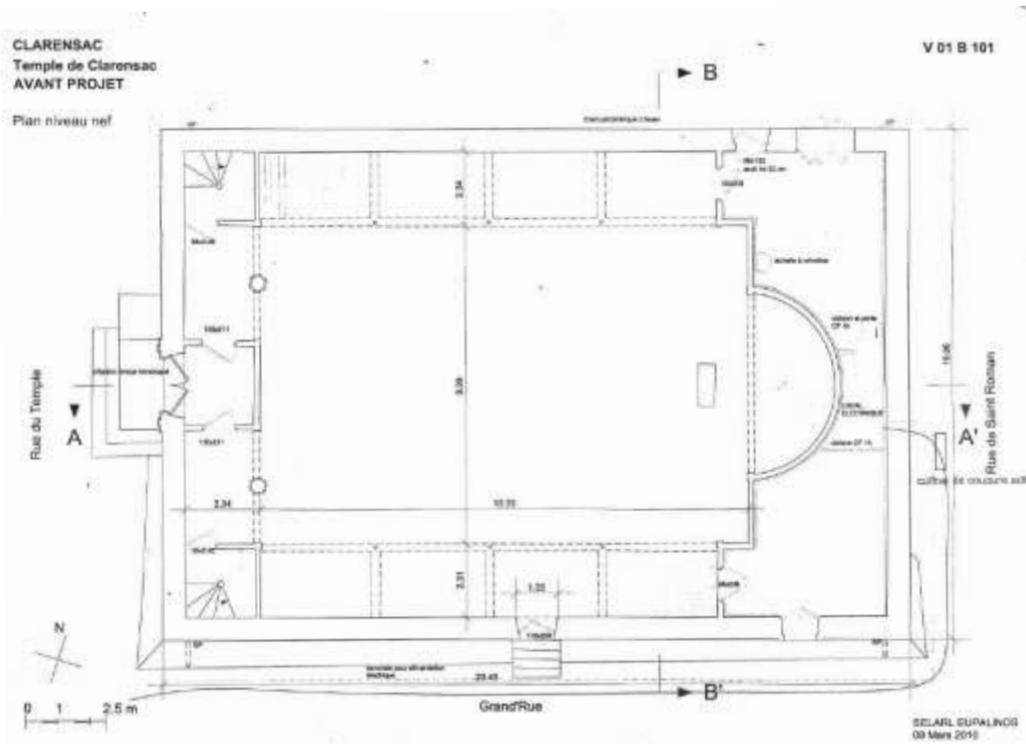
Soubasse 16. Il s'agit d'un tuyau de 8 pieds fermé à son extrémité, ce qui correspond à une double hauteur de la colonne d'air.

En l'état, l'instrument présente divers dysfonctionnements.

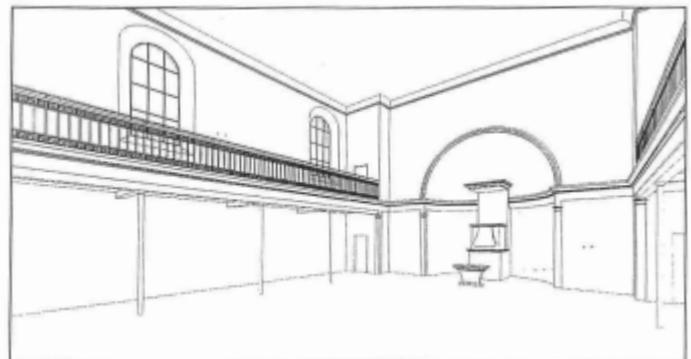
Au remontage cela devra être réparé et complété. Il est actuellement entreposé, en pièces détachées, en lieu sûr dans l'attente de sa reconstruction.

Perspectives:

Outre l'organisation de l'activité culturelle autour de l'orgue, l'Association ne renonce pas à envisager d'augmenter l'instrument en lui ajoutant certains jeux qui contribueront à en élargir les possibilités.



Plan du temple
et vue subjective



Le calendrier de réalisation:

il dépend évidemment du temps mis à collecter les fonds nécessaires. Une fois ceux-ci rassemblés, le temps du remontage et des réparations et réglages divers est estimé à 3 mois par le facteur d'orgue, à partir du jour où il est disponible pour ce chantier.

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, afin d'explorer les différentes possibilités, en fonction des autorisations techniques et des contraintes de sécurité. Nous estimons à 100.000€ minimum l'enveloppe globale, à répartir en trois tiers: les modifications de la tribune, l'installation de l'orgue, et son enrichissement par deux jeux supplémentaires afin de lui donner une large palette d'expression. Cette estimation va évoluer au fur et à mesure que nous aurons les informations : études de faisabilité, commissions de sécurité, devis des entreprises.

Un site internet est actuellement à l'étude, ainsi qu'un projet de reportage photographique et vidéo à destination pédagogique, pour accompagner le projet depuis l'acheminement des pièces sur places jusqu'à l'inauguration solennelle de l'instrument.

BUDGET 2013.



<u>RECETTES.</u>		<u>DEPENSES.</u>	
Cotisations	290	Photocopies	11,92
Dons	50	Déclaration au JO	44
Concert entrée libre en décembre 2013.	?	Matériel divers bureau	13,84
		Agrandissement photo A2	35
Total 340€		Total 104,76€	

Solde 2013 : 235.14€

BUDGET prévisionnel 2014

<u>RECETTES.</u>		<u>DEPENSES.</u>	
Cotisations	300	Photocopies du document / dossier	50
Solde 2013	230	Timbres affranchissements	50
Dons	?		
Concerts entrée libre	?		
Total : 530€		Total 100€	

BUDGET prévisionnel pour l'installation de l'orgue.

L'orgue .

	Evaluations.
Remontage de l'instrument.	30 000€
3 mois d'hébergement + repas à Clarensac du facteur d'orgue.	5 000€
Possibilité d'ajouts de registres (facultatif et si somme disponible)	30 000€

Aménagements du Temple.

	Evaluations.
Orgue posé au sol en RDC	300€
Orgue installé en tribune : agrandissement de la tribune.	30 000€
<i>Ces montants sont des estimations à affiner par devis.</i>	

Document établi le 11 novembre 2013, il sera amendé en fonction des résultats fin décembre 2013.